

fait visiblement pas sans difficulté, tout au moins avec des assistantes maternelles libérales.

Il s'agit de mettre en place le jury et l'on sait que cela prend un certain temps, je suis d'accord, mais ne soyons pas trop précis dans les dates que nous donnons parce qu'après on fait des mécontents ou l'on crée des frustrations. On ne peut pas affirmer que cela démarrera au 2<sup>ème</sup> semestre 2012. Qui nous permet de dire que le jury sera fructueux, etc. ?

Je vous propose donc que l'on adopte le rapport mais que l'on reprenne la discussion sur le problème des assistantes maternelles à qui nous ne devons rien puisqu'elles ne sont pas communales, elles sont libérales. Elles travaillaient jusqu'à présent au Palais dans le relais du Palais. Visiblement, cela pose un problème d'aller là-bas. Je crois qu'il faut maintenir le relais d'assistantes maternelles dans l'équipement des Bleuets avec la PMI mais il y a là encore une concertation à faire pour ne pas se trouver devant un problème qui, à mon avis, n'en est pas un.

**Mme DE LUCA :** J'avais une toute petite intervention qui va tout à fait dans le sens de ce que vous venez de dire, Monsieur le Maire.

Je trouve que l'examen de ce dossier est tout à fait intéressant. Je n'étais pas au courant de cette histoire de relais d'assistantes maternelles mais en tout cas je vais vraiment dans votre sens, dans l'idée que les habitants et les professionnels du quartier doivent être associés d'un bout à l'autre du processus de sélection, de jury et d'accompagnement de la réalisation de ce projet.

La proposition que nous voulions faire, c'était de réfléchir d'ores et déjà à la modification de la composition du jury de façon à pouvoir faire entrer dans ce jury des représentants des professionnels du quartier et, pourquoi pas, des habitants, des personnels du futur « RAM ».

On sait qu'a été réalisé un très important travail de consultation d'associations des habitants en amont pour leur permettre de formuler leurs attentes, leurs propositions.

On voit bien que ce travail a abouti puisque dans le corps du rapport, il est bien précisé que le projet veut tenir compte de l'avis des habitants et rendre les services que les

